



## ZONE DE DISTRIBUTION : ECHAUFFOUR

Conclusion sanitaire		Indicateur global de qualité	
<b>2024</b>	L'eau distribuée est de bonne qualité. Elle peut être consommée par tous, à l'exception des secteurs de distribution "Gastine" commune d'Echauffour et "les Vallées" et "le Logeard" commune de Saint-Pierre-des-Loges, qui ont fait l'objet de restrictions d'eau pour l'usage de la boisson au regard des dépassements de la valeur réglementaire en chlorure de vinyle monomère (CVM).	<b>A</b>	A : Eau de bonne qualité
			B : Eau de qualité convenable
			C : Eau de qualité insuffisante
			D : Eau de mauvaise qualité
		Indicateur 2023 : A	

Origine et gestion de l'eau		PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU	
<p>Votre réseau est alimenté par un captage : GUE SAINT PIERRE DES LOGES. L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine.</p> <p>Elle fait l'objet d'un traitement.</p> <p>Votre réseau alimente de façon permanente 1239 personnes sur 7 communes (BEAUFAL, ECHAUFFOUR, ORGERES, PLANCHES, SAINT-HILAIRE-SUR-RISLE, SAINT-PIERRE-DES-LOGES, SAINTE-GAUBURGE-SAINTE-COLOMBE). Le responsable des installations est : « SMAEP DU MERLERAULT ».</p> <p>Pour plus de renseignements, veuillez contacter « SAUR FRANCE » qui assure l'exploitation du réseau.</p>		<b>BACTÉRIOLOGIE</b>	<b>A</b> Très bonne qualité
		Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.	Nombre de prélèvements : <b>13</b> Conformité : <b>100 %</b> Valeur maxi : <b>0 n/100 ml</b>
		<b>NITRATES</b>	<b>A</b> Bonne qualité
		Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.	Nombre de prélèvements : <b>11</b> Valeur moyenne : <b>23,1 mg/L</b> Valeur maxi : <b>25 mg/L</b>
		<b>PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS</b>	<b>A</b> Bonne qualité
		Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances. La limite réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.	Nombre de prélèvements : <b>1</b> Conformité : <b>100 %</b> Nombre de substances recherchées : <b>322</b> Valeur maxi : <b>0,067 microgramme/L (chlorothalonil r417888)</b>
		<b>FLUOR</b>	<b>A</b> Très bonne qualité
		Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.	Nombre de prélèvements : <b>1</b> Valeur moyenne : <b>0 mg/L</b> Valeur maxi : <b>0 mg/L</b>
		<b>TRIHALOMÉTHANES</b>	<b>A</b> Très bonne qualité
		Élément d'origine industrielle ou pouvant provenir du procédé de désinfection de l'eau. Le maximum réglementaire est 100 microgramme/L.	Nombre de prélèvements : <b>1</b> Valeur moyenne : <b>0 microgramme/L</b> Valeur maxi : <b>0 microgramme/L</b>

Quelques conseils	
	Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.
	Pour éliminer le goût de chlore, mettez l'eau dans un récipient ouvert quelques heures au frigo, sans excéder 24 heures.
	Pour les usages courants, l'eau du robinet ne nécessite pas de traitement complémentaire. Si vous possédez un système de traitement de l'eau, entretenez-le régulièrement.
	Pour éviter tout risque de contamination, il ne doit jamais y avoir de connexion entre les canalisations d'eau d'un puits ou d'un récupérateur d'eau pluviale et celles du réseau public.

Pour aller plus loin	
	Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : <a href="http://www.eaupotable.sante.gouv.fr">www.eaupotable.sante.gouv.fr</a>

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES	
<b>DURETÉ</b>	Eau dure
	Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.
	Nombre de prélèvements : <b>11</b> Valeur moyenne : <b>29,4 °f</b> Valeur maxi : <b>31,1 °f</b>

Édité le 26/05/2025

UDI 061000471

1 6114 5 278 RV\_SMAEP DU MERLERAULT

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte.

POUR EN SAVOIR PLUS : <https://www.normandie.ars.sante.fr/la-qualite-de-leau-dans-votre-commune>



## ZONE DE DISTRIBUTION : STE GAUBURGE-STE COLOMBE R.BAS

Conclusion sanitaire	Indicateur global de qualité
<p><b>2024</b></p> <p>L'eau peut être consommée par tous sans risque pour la santé.</p> <p>Elle est de bonne qualité pour l'ensemble des paramètres réglementaires. Elle a été classée en qualité convenable en raison de la présence d'un produit de dégradation de pesticide*.</p> <p>* le métabolite R471811 du chlorothalonil n'est plus soumis au seuil réglementaire de 0,1 microgramme/L depuis mai 2024, suite à l'avis de l'agence nationale de sécurité sanitaire (ANSES).</p>	<p><b>B</b></p> <p>A : Eau de bonne qualité</p> <p>B : Eau de qualité convenable</p> <p>C : Eau de qualité insuffisante</p> <p>D : Eau de mauvaise qualité</p> <p>Indicateur 2023 : B</p>

Origine et gestion de l'eau	PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU
<p>Votre réseau est alimenté par un captage : MOULIN DE FEUGEROU. L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine.</p> <p>Elle fait l'objet d'un traitement.</p> <p>Votre réseau alimente de façon permanente 719 personnes sur 2 communes (ECHAUFFOUR, SAINTE-GAUBURGE-SAINTE-COLOMBE). Le responsable des installations est : « SMAEP DU MERLERAULT ».</p> <p>Pour plus de renseignements, veuillez contacter « SAUR FRANCE » qui assure l'exploitation du réseau.</p>	<p><b>BACTÉRIOLOGIE</b> <b>A</b> Très bonne qualité</p> <p>Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.</p> <p>Nombre de prélèvements : 18 Conformité : 100 % Valeur maxi : 0 n/100 ml Années prises en compte : 2023, 2024</p> <p><b>NITRATES</b> <b>A</b> Bonne qualité</p> <p>Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.</p> <p>Nombre de prélèvements : 8 Valeur moyenne : 16,2 mg/L Valeur maxi : 17 mg/L</p> <p><b>PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS</b> <b>B</b> Dépassements réguliers de la limite réglementaire</p> <p>Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances. La limite réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.</p> <p>Nombre de prélèvements : 6 Conformité : 67 % Nombre de substances recherchées : 323 Valeur maxi : 0,11 microgramme/L (chlorothalonil r471811) Substance(s) non conforme(s) : chlorothalonil r471811</p>

Quelques conseils	
<b>ABSENCE</b>	Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.
<b>CHLORE</b>	Pour éliminer le goût de chlore, mettez l'eau dans un récipient ouvert quelques heures au frigo, sans excéder 24 heures.
<b>ENTRETIEN</b>	Pour les usages courants, l'eau du robinet ne nécessite pas de traitement complémentaire. Si vous possédez un système de traitement de l'eau, entretenez-le régulièrement.
<b>RÉSEAU PRIVÉ</b>	Pour éviter tout risque de contamination, il ne doit jamais y avoir de connexion entre les canalisations d'eau d'un puits ou d'un récupérateur d'eau pluviale et celles du réseau public.

<b>FLUOR</b> <b>A</b> Très bonne qualité	<p>Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.</p> <p>Nombre de prélèvements : 1 Valeur moyenne : 0 mg/L Valeur maxi : 0 mg/L</p>
<b>TRIALOMÉTHANES</b> <b>A</b> Très bonne qualité	<p>Élément d'origine industrielle ou pouvant provenir du procédé de désinfection de l'eau. Le maximum réglementaire est 100 microgramme/L.</p> <p>Nombre de prélèvements : 1 Valeur moyenne : 3,01 microgramme/L Valeur maxi : 3,01 microgramme/L</p>

Pour aller plus loin		INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES	
	Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site internet : <a href="http://www.eaupotable.sante.gouv.fr">www.eaupotable.sante.gouv.fr</a>	<b>DURETÉ</b>	Eau très dure
		Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.	<p>Nombre de prélèvements : 8 Valeur moyenne : 31,5 °f Valeur maxi : 32 °f</p>

Édité le 26/05/2025

UDI 061000418

1 6114 5 278 RV\_SMAEP DU MERLERAULT

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte.

POUR EN SAVOIR PLUS : <https://www.normandie.ars.sante.fr/la-qualite-de-leau-dans-votre-commune>